

Site : Centre Hospitalier de BRIVE
Direction : Direction des Affaires Médicales et de la coordination du Parcours Patient
Personne à contacter : Mme CREMOUX Sophie
Catégorie d'emploi : A
Localisation : service de psychiatrie infanto-juvénile

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction : Assistant socio-éducatif service social

Grade : Assistant de service social

Présentation du Service et de l'équipe : La Direction des Affaires Médicales et de la Coordination du parcours patient comprend le secteur des Affaires Médicales, celui de la coordination des secrétariats médicaux, le service social, ainsi que le secteur de la coordination du parcours patient.

L'assistant socio-éducatif interviendra sur le POLE PSYCHIATRIE, dans le service de psychiatrie Infanto-juvénile et plus précisément sur l'unité d'équipe mobile de psychiatrie infanto-juvénile départementale et sur l'inter secteur de pédopsychiatrie.

L'Inter secteur de pédopsychiatrie du département de la Corrèze est rattaché au Centre Hospitalier de BRIVE. Il accueille les enfants, les adolescents et leurs familles. Il a pour mission la prévention, le diagnostic et le traitement ambulatoire des troubles psychologiques de l'enfant de 0 à 18 ans. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui travaille en liaison avec les réseaux scolaires, médicaux, sociaux et judiciaires.

L'équipe mobile est un dispositif ambulatoire qui intervient sur l'ensemble du département de la Corrèze, au domicile ou dans les institutions accueillant des enfants âgés de 6 à 18 ans.

Elle répond, aux besoins d'enfants et adolescents présentant des troubles psychiatriques, ainsi qu'à ceux de leurs parents, et des partenaires du réseau.

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques :** Chef d'Etablissement, Directeur-Adjoint chargé des affaires médicales et de la coordination du parcours patient, Coordinateur du service social
- **Liaisons fonctionnelles :** Direction des Soins, Médecins, Directions fonctionnelles, Service de la Facturation.
Les autres unités du service de pédopsychiatrie et plus largement le service d'addictologie, le service de pédiatrie.
Les institutions partenaires du réseau (Education nationale, Conseil Départemental, PJJ, structures médico-sociales ...),
Les établissements sanitaires limitrophes ou de recours de niveau 2 du Groupement hospitalier de Territoire (ex. Limousin).

Temps de travail et Horaires : 100%

Base horaire quotidienne de 7h28 pour un temps plein.

Moyens matériels :

Matériel informatique et bureautique (WORD, EXCEL...)

Logiciels en lien avec le dossier patient unique (Crossway).

MISSIONS

Exercice de la fonction conforme au Décret n°93-652 du 26 mars 1993 portant statuts particuliers des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière modifié par : n°93-1179 (18/10/93), n°94-390 (13/05/94), n°97-909 (30/09/97), n°99-212 (19/03/99), n°2007-1190 du 03/08/2007

- Elaborer et mettre en place un projet social concernant le jeune patient et sa famille dans son domaine d'activité ;
- Apporter information et conseil au patient et à sa famille dans son domaine d'activité ;
- Recueillir les données ou informations spécifiques à son domaine d'activité (prévention, synthèse et analyse des situations sociales des enfants reçus en CMP) ;
- Intervenir dans l'accompagnement social du jeune patient et de sa famille afin de favoriser l'accès aux soins ;
- Rédiger les comptes-rendus relatifs aux observations et interventions, dans son domaine d'activité ;
- Organiser et mettre en œuvre des entretiens avec les patients, les familles...
- Assurer la coordination et le travail de réseau avec les services sociaux de secteur, les services de protection de l'enfance, l'éducation nationale, la justice pour mineurs et le champ médico-social ;
- Assurer un rôle de médiation des relations avec la famille, le représentant légal de la personne et les différents partenaires extérieurs.
- Assurer le montage et l'instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité ;
- Assurer une veille spécifique à son domaine d'activité ;
- Participer aux réunions d'équipe et aux réunions interinstitutionnelles lorsque le patient est suivi par plusieurs structures ;
- Assurer des visites à domicile dans le cadre du recueil des informations sur la situation ;
- Assurer dans le cadre de ses missions de protection des mineurs en situation de danger, le suivi des IP et des signalements.
- Accueillir, encadrer et assurer l'accompagnement pédagogique des nouveaux agents, des personnes en stage.

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

- Connaissance des éléments principaux du développement et de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent ;
- Connaissance des spécificités de l'accompagnement social d'un mineur et de la législation en vigueur ;
- Connaissance du réseau local du champ sanitaire, social et éducatif de l'enfant en Corrèze et dans la région ;
- Capacité d'identification, d'analyser, d'évaluation et de prévention les risques relevant de son domaine, et de définir des actions préventives / correctives ;
- Capacités d'autonomie et d'adaptation professionnelle ;
- Capacité à gérer ses émotions, à établir une relation de confiance (écoute / disponibilité/ bienveillance) ;
- Capacités de travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Adopter un positionnement professionnel dans son champ de compétence ;
- Capacités à collaborer avec des partenaires extérieurs ;
- Capacité à anticiper et gérer des situations de crise ;
- Faire preuve de rigueur dans la transmission de l'information ;

Niveau de qualification :

Etre titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social.